


Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le

ID : 089-218900694-20250929-061_2025-DE

S'LO

Mairie de CHAILLEY			DELIBERATION 0061/ 2025	Objet : Cté Communes Modification des statuts
Y		ON		
N		E	Séance du 29/09/2025	
MEMBRES CONSEIL			Etaient présent : Messieurs Philippe GUINET-BAUDIN, Maire, Mrs, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, Adjoint, Mrs Philippe FERLET, Alain GORNEAU, Hubert JOSSIER, Claude MARGUENAT, Mmes Marie-France DAGUIN, Laurence RENVOYE, Ismérie BRUNAT	
Afférent au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Absente excusée : Hervé CYGANKO pouvoir à S. Boquant ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,, Patrice DOYEN pouvoir à M. Renault	
15	10	10 + 2	Absente : Mme Viviane ROUSSEL	
DATE DE CONVOCATION			Secrétaire de séance : M. Claude MARGUENAT	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification				
23 /09/2025				
13 OCT. 2025				

Exposé :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5214-16 et L 5211-17

Considérant la conclusion des travaux de requalification en espace tertiaire, des locaux appartenant à la CCSA au sein du Parc du Génie à SAINT-FLORENTIN.

Considérant qu'il convient de régulariser le transfert du siège de la CCSA au 5 Route de Champlandry - 89600 SAINT-FLORENTIN.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil, à l'unanimité :

Décision :

Approuvent les nouveaux statuts de la Communauté de Communes Serein et Armance tels qu'ils sont joints à la présente délibération.

Vu, Fait et délibéré, les jour et an que dessus ont

Signé tous les membres présents

Le Maire

Philippe GUINET BAUDIN

